

COMMISSION PERMANENTE DU 10/09

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES, CULTURELLES, SPORTIVES, ET TOURISTIQUES

Politique sports et loisirs

1) Le Conseil Général aide les clubs et les associations sportives, notamment lors de l'achat d'équipement sportif ou socio-éducatif.

Le Comité Départemental de voile (Bignicourt/Marne) va en profiter pour acquérir du petit matériel (bouées cylindres, VHF...). 436 € (soit 33% de la dépense subventionnable lui sont ainsi octroyés.

2) Les **athlètes de haut niveau**, qu'ils soient ou non inscrits sur la liste ministérielle peuvent bénéficier de bourses départementales ou de subvention s'ils ont obtenu des **podiums nationaux ou internationaux**.

2 athlètes du **Qwankido de Vitry**, se voient attribuer respectivement une subvention de **760 € (champion d'Europe à Vienne et 2° du championnat de France en 2010)** et une de **380 € (vice-champion de France 2010)**.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES DU DEPARTEMENT

Politique défense incendie

Le Conseil Général aide financièrement les collectivités qui assurent la défense incendie des villages.

La commune de **Saint Quentin les Marais** procède à la réfection de son réseau d'eau potable et en profite pour faire des **travaux de protection incendie**. C'est le SIVU de la Vallée du Fion qui porte le projet.

La CP vient donc d'accorder pour ces travaux une subvention de **2210 €, au taux de 26%**.

Mariane DOREMUS